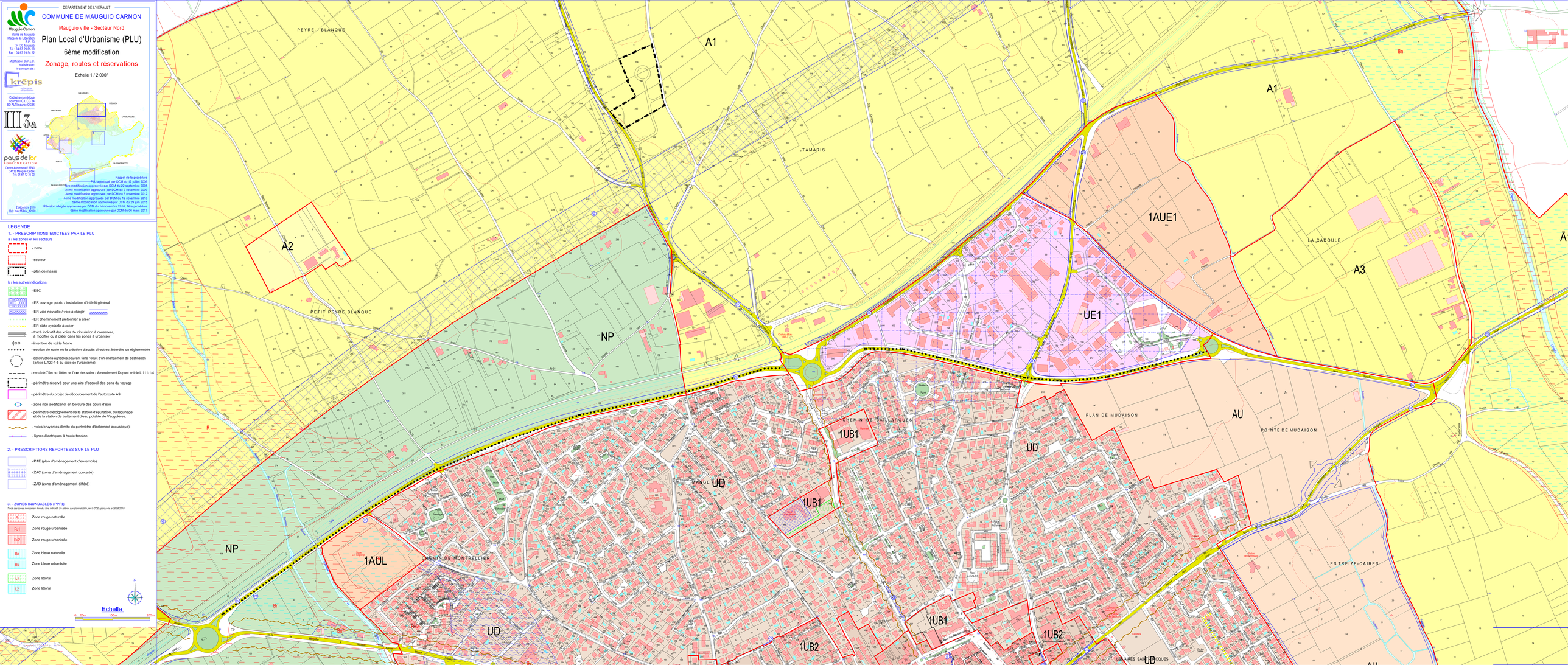
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE MAUGUIO CARNON
Mauguio ville - Secteur Nord
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
6ème modification
Zonage, routes et réservations
Echelle 1 / 2 000°
Mauguio Carnon
Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 72
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22
Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :
krepis
urbanisme et territoires
Cadastre numérique source D.G.I. CD 34
BD ALTI source CG34
III 3a
pays de l'or AGGLOMERATION
Centre Administratif SPAD
34130 Mauguio Cedex
Tél : 04 67 12 35 00
2 décembre 2016
Ref. mo1f4dv_d2006
Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017
LEGENDE
1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU
a / les zones et les secteurs
- zone
- secteur
- plan de masse
b / les autres indications
- EBC
- ER ouvrage public / installation d'intérêt général
- ER voie nouvelle / voie à élargir
- ER cheminement piétonnier à créer
- ER piste cyclable à créer
- tracé indicatif des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer dans les zones à urbaniser
- intention de voirie future
- section de route où la création d'accès direct est interdite ou réglementée
- constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L. 123-1-5 du code de l'urbanisme)
- recul de 75m ou 100m de l'axe des voies - Amendement Dupont article L.111-1-4
- périmètre réservé pour une aire d'accueil des gens du voyage
- périmètre du projet de dédoublement de l'autoroute A9
- zone non aedificandi en bordure des cours d'eau
- périmètre d'éloignement de la station d'épuration, du lagunage et de la station de traitement d'eau potable de Vaugaliéres.
- voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique)
- lignes électriques à haute tension
2. - PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- PAE (plan d'aménagement d'ensemble)
- ZAC (zone d'aménagement concerté)
- ZAD (zone d'aménagement différé)
3. - ZONES INONDABLES (PPRI)
Tout des zones inondables donné à titre indicatif. Se référer aux plans établis par le DDE approuvés le 26/08/2010
Zone rouge naturelle
Zone rouge urbanisée
Zone rouge urbanisée
Zone bleue naturelle
Zone bleue urbanisée
Zone littoral
Zone littoral
N
Echelle
0 20m 100m 200m
PEYRE - BLANQUE
A1
TAMARIS
A2
PETIT PEYRE BLANQUE
NP
1AUE1
UE1
LA CADOULE
A3
PLAN DE MUDAISON
AU
POINTE DE MUDAISON
CHEMIN DE BARLARGUES
1UB1
UD
MANGE UD
1UB1
1AUL
CHEMIN DE MONTPELLIER
NP
UD
1UB2
1UB1
1UB2
UD
LES TREIZE-CAIRES
LES AIRES SAINT-JACQUES
AU

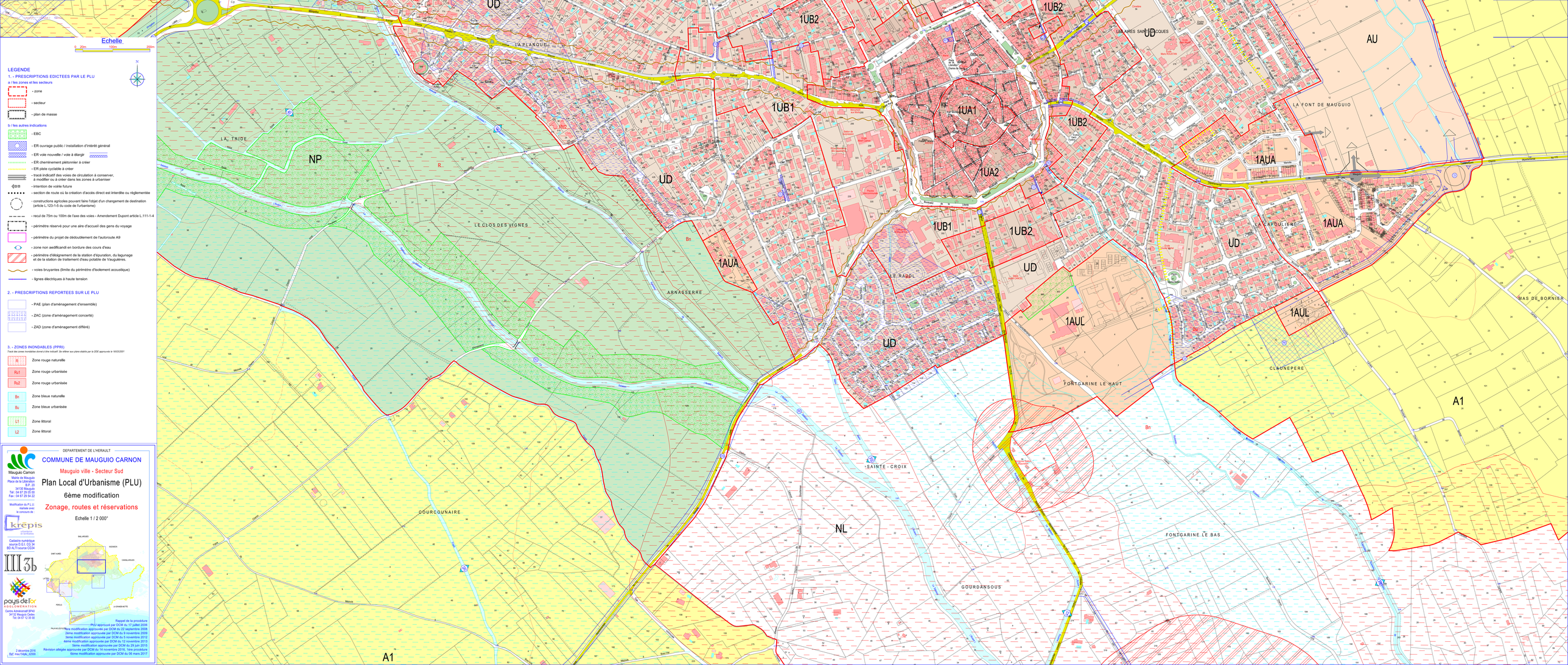
Echelle
0 20m 100m 200m
N
LEGENDE
1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU
a / les zones et les secteurs
- zone
- secteur
- plan de masse
b / les autres indications
- EBC
- ER ouvrage public / installation d'intérêt général
- ER voie nouvelle / voie à élargir
- ER cheminement piétonnier à créer
- ER piste cyclable à créer
- tracé indicatif des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer dans les zones à urbaniser
- intention de voirie future
- section de route où la création d'accès direct est interdite ou réglementée
- constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-1-5 du code de l'urbanisme)
- recul de 75m ou 100m de l'axe des voies - Amendement Dupont article L.111-1-4
- périmètre réservé pour une aire d'accueil des gens du voyage
- périmètre du projet de déboublement de l'autoroute A9
- zone non aedificandi en bordure des cours d'eau
- périmètre d'éléignement de la station d'épuration, du lagunage et de la station de traitement d'eau potable de Vaugulères.
- voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique)
- lignes électriques à haute tension
2. - PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- PAE (plan d'aménagement d'ensemble)
- ZAC (zone d'aménagement concerté)
- ZAD (zone d'aménagement différé)
3. - ZONES INONDABLES (PPRI)
Tracé des zones inondables donné à titre indicatif. Se référer aux plans établis par la DDE approuvés le 16/03/2001
R Zone rouge naturelle
Ru1 Zone rouge urbanisée
Ru2 Zone rouge urbanisée
Bn Zone bleue naturelle
Bu Zone bleue urbanisée
L1 Zone littoral
L2 Zone littoral
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE MAUGUIO CARNON
Mauguio ville - Secteur Sud
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
6ème modification
Zonage, routes et réservations
Echelle 1 / 2 000°
Mauguio Carnon
Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 24
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 65 00
Fax : 04 67 29 54 22
Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de
krépis
urbanisme et territoires
Cadastre numérique source D.G.I. C.G 34
BD ALTI source CG34
III 3b
pays de l'or AGGLOMERATION
Corrs Aménagement SPAO
34132 Mauguio Cedex
Tél. 04 67 12 35 00
2 décembre 2016
Réf. mo1Mdb_6D06
Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 6 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017
UD
1UB1
1UB2
1UA1
1UA2
1AUA
1AUL
AU
NP
NL
Bn
R
R1/2
LA PLANQUE
LES ARES SAINT JACQUES
LA FONT DE MAUGUIO
LA TRIDE
LE CLOS DES VIGNES
ARNASSERRE
LE RAIDL
LA CAPOULIERE
FONTGARINE LE HAUT
FONTGARINE LE BAS
CLAUNEPERE
MAS DE BORNIER
SAINTE - CROIX
GOURDANSOUS
COURCOUNAIRE
A1

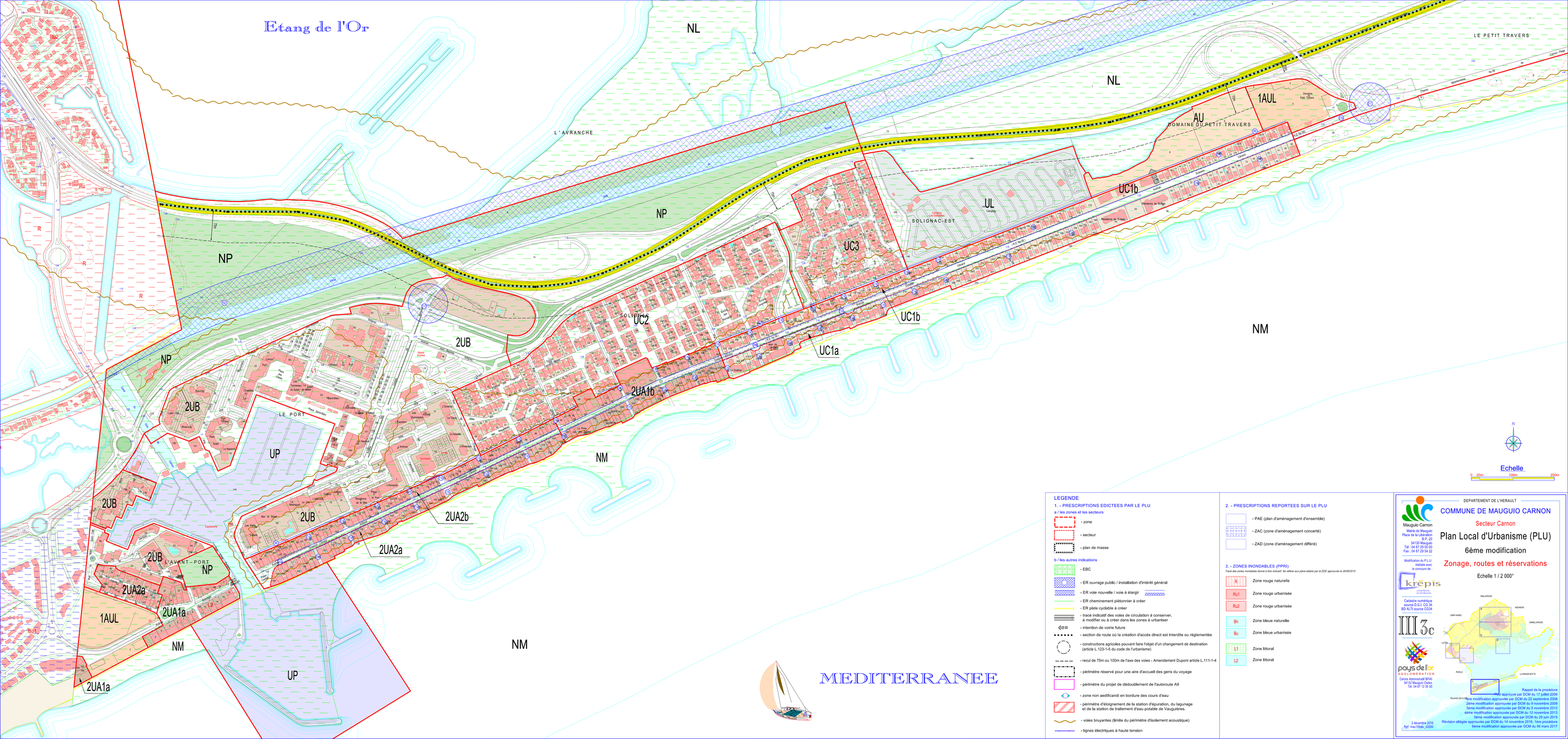

LEGENDE

1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

a / les zones et les secteurs

- zone
- secteur
- plan de masse

b / les autres indications

- EBC
- ER ouvrage public / installation d'intérêt général
- ER voie nouvelle / voie à élargir
- ER cheminement piétonnier à créer
- ER piste cyclable à créer
- tracé indicatif des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer dans les zones à urbaniser
- intention de voirie future
- section de route où la création d'accès direct est interdite ou réglementée
- constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-1-5 du code de l'urbanisme)
- recul de 75m ou 100m de l'axe des voies - Amendement Dupont article L.111-1-4
- périmètre réservé pour une aire d'accueil des gens du voyage
- périmètre du projet de dédoublement de l'autoroute A9
- zone non aedificandi en bordure des cours d'eau
- périmètre d'éloignement de la station d'épuration, du lagunage et de la station de traitement d'eau potable de Vauguières.
- voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique)
- lignes électriques à haute tension

2. - PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU

- PAE (plan d'aménagement d'ensemble)
- ZAC (zone d'aménagement concerté)
- ZAD (zone d'aménagement différé)

3. - ZONES INONDABLES (PPRI)

Tracé des zones inondables donné à titre indicatif. Se référer aux plans établis par la DDE approuvés le 26/08/2010

- Zone rouge naturelle
- Zone rouge urbanisée
- Zone rouge urbanisée
- Zone bleue naturelle
- Zone bleue urbanisée
- Zone littoral
- Zone littoral

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Mauguio Carnon

Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 20
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22

Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :

krepis
urbanisme et territoires

Cadastre numérique source D.G.I. CG 34
BD ALTI source CG34

pays de l'or AGGLOMERATION
Centre Administratif BP40
34132 Mauguio Cedex
Tél. 04 67 13 35 00

COMMUNE DE MAUGUIO CARNON

Secteur Carnon

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

6ème modification

Zonage, routes et réservations

Echelle 1 / 2 000°

Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 8 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017

2 décembre 2016
Réf. mav15Aplu_d2000

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNE DE MAUGUIO CARNON

Secteur des Cabanes du Salaison

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

6ème modification

Zonage, routes et réservations

Echelle 1 / 2 000°

Mauguio Carnon
Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 20
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22

Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :

krēpis urbanisme et territoires

Cadastre numérique source D.G.I. CG 34
BD ALTI source CG34

III3d

pays de l'or AGGLOMÉRATION
Centre Administratif BP40
34132 Mauguio Cedex
Tél: 04 67 12 35 00

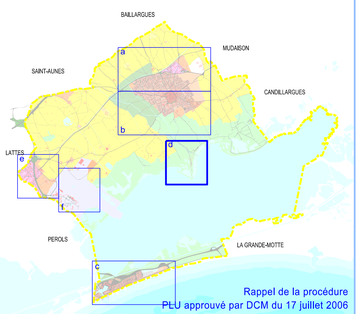

Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017

2 décembre 2016
Réf: mau154plu_d2000

LEGENDE

1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

a / les zones et les secteurs

- zone
- secteur
- plan de masse

b / les autres indications

- EBC
- ER ouvrage public / installation d'intérêt général
- ER voie nouvelle / voie à élargir
- ER cheminement piétonnier à créer
- ER piste cyclable à créer
- tracé indicatif des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer dans les zones à urbaniser
- intention de voirie future
- section de route où la création d'accès direct est interdite ou règlementée
- constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-1-5 du code de l'urbanisme)
- recul de 75m ou 100m de l'axe des voies - Amendement Dupont article L.111-1-4
- périmètre réservé pour une aire d'accueil des gens du voyage
- périmètre du projet de dédoublement de l'autoroute A9
- zone non aedificandi en bordure des cours d'eau
- périmètre d'éloignement de la station d'épuration, du lagunage et de la station de traitement d'eau potable de Vauguières.
- voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique)
- lignes électriques à haute tension

2. - PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU

- PAE (plan d'aménagement d'ensemble)
- ZAC (zone d'aménagement concerté)
- ZAD (zone d'aménagement différé)

3. - ZONES INONDABLES (PPRI)

Tracé des zones inondables donné à titre indicatif. Se référer aux plans établis par la DDE approuvés le 26/08/2010

- R — Zone rouge naturelle
- Ru1 — Zone rouge urbanisée
- Ru2 — Zone rouge urbanisée
- Bn — Zone bleue naturelle
- Bu — Zone bleue urbanisée
- L1 — Zone littoral
- L2 — Zone littoral

N

Echelle
0 20m 100m 200m

BENTENAC

LES FOURNIEUX

NL

R

Ru1

Etang de l'Or

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

COMMUNE DE MAUGUIO CARNON

ZAC de Fréjorgues

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

6ème modification

Zonage, routes et réservations

Echelle 1 / 2 000°

Mauguio Carnon

Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 20
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22

Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :

krēpis urbanisme et territoires

Cadastre numérique
source D.G.I. CG 34
BD ALTI source CG34

III 3e

pays de l'or AGGLOMÉRATION

Centre Administratif BP40
34132 Mauguio Cedex
Tél: 04 67 12 35 00

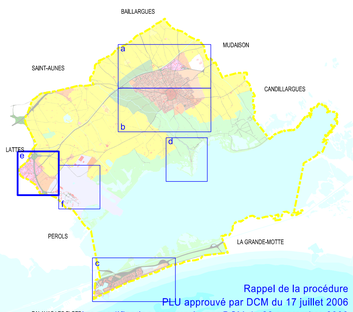

Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017

2 décembre 2016
Ref: mau154plu_d2000

Echelle
0 20m 100m 200m

CA
CB
NP
1AUE2
1AUH
UE2
A1
UF
R
Rtu2
LA MOUGERE
LA GARRIGUE-BASSE
VAUGUIERES
CAMP D'AVIATIO

LA MOUGERE DE VAUGUIERES

SAINT - MARCEL

LA JASSE

CAMP D'AVIATION DE FREJORGUES

UF

A1

H

R

Ru2

Aérogare

Avis

Hertz

Europcar

Saint Marcel le Vieux

Esma

Fossé

Rossèau

Route de Nîmes

Route de Montpellier

Chemin rural

Rue

Echelle

0 20m 100m 200m

N

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Mauguio Carnon

COMMUNE DE MAUGUIO CARNON

Aéroport de Fréjorges

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

6ème modification

Zonage, routes et réservations

Echelle 1 / 2 000°

Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 20
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22

Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :

krépis urbanisme et territoires

Cadastre numérique source D.G.I. CG 34
BD ALTI source CG34

III 3f

pays de l'or AGGLOMÉRATION

Centre Administratif BP40
34132 Mauguio Cedex
Tél: 04 67 12 35 00

BAILLARGUES
MUDAISON
SAINT-AUNES
CANDILLARGUES
LATTES
PEROLS
LA GRANDE-MOTTE
PALAVAS LES FLOTS

Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
Révision allégée approuvée par DCM du 14 novembre 2016, 1ère procédure
6ème modification approuvée par DCM du 06 mars 2017

2 décembre 2016
Ref: mau154plu_d2000